

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN  
ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES INTERETS DES ACTIONNAIRES PERSONNES  
PHYSIQUES AUTRES QUE LES ACTIONNAIRES PRINCIPAUX ET REPORT DU DERNIER  
DELAJ DE RECEPTION DES OFFRES**

La Banque de l'Habitat décide d'apporter au texte de l'avis d'appel à la candidature paru au Bulletin Officiel du CMF n°4132 du 20/06/2012, les rectifications qui le rendent ainsi libellé :

**1- Objet :**

Dans le cadre de l'application des dispositions de la circulaire aux Etablissements de Crédit N°2011-06 en date du 20 mai 2011, La Banque de l'Habitat lance un appel à la candidature pour la désignation d'un administrateur représentant les intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux.

**2- Participation et conditions :**

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir la Nationalité Tunisienne,
- Ne pas être sous n'importe qu'elle interdiction d'exercer cette mission,
- Doit participer activement aux réunions du Conseil d'Administration et aux délibérations afférentes comme tout autre administrateur,
- Etre une personne physique ou morale,
- ne pas être détenteur de **5%** ou plus du capital social.

**3- Composition du dossier de candidature :**

Le dossier doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat,
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN) ou du RC pour la personne morale.
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Dans le cas où la personne est actionnaire, une attestation du nombre d'actions « Banque de l'Habitat » détenues par le candidat, délivrée par l'intermédiaire agréé chez lequel les titres sont inscrits ou l'intermédiaire agréé mandaté prouvant le seuil de participation.
- Justifier d'avoir exercé ou en cours d'exercice de la fonction d'administrateur d'une société anonyme financière pour au moins un mandat.
- Un Curriculum Vitae (CV) détaillé.
- 

**4- Dépôt de Candidature :**

Les demandes de candidature doivent être présentées dans une enveloppe fermée et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste ou déposées directement au Bureau d'Ordre Central au Siège Social de la Banque contre décharge libellé au nom de :

**Monsieur le Président Directeur Général  
Banque de l'Habitat, Bureau d'Ordre Central  
18, avenue Mohamed V 1080 Tunis**

L'enveloppe doit porter la mention obligatoire « Ne pas ouvrir – Appel à la candidature pour le poste d'Administrateur représentant les Intérêts des actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires principaux.

Les demandes doivent parvenir **au plus tard le 29 juin 2012 avant 16h00**, le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi, faute de quoi, elles seront rejetées.

La liste des candidats retenus sera présentée à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Toute offre parvenue ou qui sera transmise ou déposée à la Banque de l'Habitat en vertu de l'avis initial sus indiqué sera prise en considération et entre dans le concours de candidature.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.